



Charte d'adhésion des entreprises au REME

Dans l'objectif commun de contribuer à dynamiser les pratiques environnementales et à les ancrer dans la réalité économique et sociale, nous, entreprises maghrébines signataires de la présente charte du REME, prenons, dans le cadre de nos secteurs d'activités, de nos structures et de nos modes d'interventions respectifs, les engagements suivants :

- **Développement des compétences**

Les activités induites par le REME étant stratégiques et au service du développement de nos entreprises.

Nous nous engageons à intégrer la dimension environnementale dans les programmes de formation et de mise à niveau.

- **Sensibilisation et information**

Les stratégies et les actions de nos entreprises dans le domaine de l'environnement doivent être réalisées grâce à la sensibilisation et à l'information de l'ensemble de notre personnel.

Nous nous engageons à développer ces actions, en particulier en collectant et en diffusant auprès de nos partenaires les expériences nationales, régionales et internationales dans le domaine de l'environnement.

- **Conseil et expertise**

Le REME exerce un effet de levier sur les capacités nationales et maghrébines en matière d'environnement et sur les filières technologiques et industrielles. Ces filières sont porteuses d'innovation technologique et de création d'emploi, dans les domaines tels que la consommation des ressources, les émissions, les rejets et les déchets...

Nous nous engageons, dans nos métiers respectifs, à faire progresser les connaissances technologiques et à dynamiser la coopération avec les acteurs économiques de ces filières.

- **Recherche et Développement**

La recherche et le développement technologique sont des moteurs essentiels de la MNE.

Nous nous engageons à renforcer notre contribution, dans le cadre de nos activités, en matière de recherche et des technologies assurant la gestion rationnelle des ressources, la préservation de l'environnement et la réduction des impacts et des nuisances.

- **Ancrage régional**

L'ancrage régional est un facteur déterminant de la réussite du REME.

Nous nous engageons à renforcer, dans nos domaines respectifs la coopération avec tous les acteurs concernés.

(Lu et approuvé)